

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée des Métiers - Hotelier Raymond Mondon - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des Métiers - Hotelier Raymond Mondon - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (6660)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 46%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier Raymond Mondon - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (6660)	Jury par défaut	Autres candidats	32	130	130	102	34
		Bacheliers professionnels toutes séries	28	118	100	60	27

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier Raymond Mondon - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (6660)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	71	71	61	17	50 %
			Masculin	59	59	41	17	50 %
			Total	130	130	102	34	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	59	52	31	13	48,1 %
			Masculin	59	48	29	14	51,9 %
			Total	118	100	60	27	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier Raymond Mondon - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (6660)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	12	12	9	4	57,1 %
				AB	7	7	5	3	42,9 %
				B	2	2	2	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	22	22	17	7	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	26	26	15	10	37 %
				AB	41	41	32	9	33,3 %
				B	34	34	32	6	22,2 %
				TB	6	6	6	2	7,4 %
				Total	107	107	85	27	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	AB	1	1	0	0	
				Total	1	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	1	0	0	0 %
				Sans mention	19	10	3	2	7,4 %
				AB	43	39	20	11	40,7 %
				B	35	33	25	7	25,9 %
				TB	14	14	11	7	25,9 %
				TBF	3	3	1	0	0 %
				Total	118	100	60	27	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier Raymond Mondon - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (6660)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	101	101	82	25	73,5 %
			En réorientation	2	2	0	0	0 %
			Autres	27	27	20	9	26,5 %
			Total	130	130	102	34	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	111	98	59	26	96,3 %
			En réorientation	1	0	0	0	0 %
			Non scolarisés	2	0	0	0	0 %
			Autres	4	2	1	1	3,7 %
			Total	118	100	60	27	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier Raymond Mondon - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (6660)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Technologique	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	101	101	80	24
			Autres doublettes	3	3	3	2
		Baccalauréat Professionnel	Cuisine	61	53	28	15
			Commercialisation et services en restauration	53	45	32	12
			Autres spécialités	3	1	0	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier Raymond Mondon - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (6660)	Jury par défaut	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services- ESAE	97,1 %	97,1 %	96,4 %	92,3 %
		Autres doublettes	2,9 %	2,9 %	3,6 %	7,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier Raymond Mondon - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (6660)	Jury par défaut	Cuisine	52,1 %	53,5 %	46,7 %	55,6 %
		Commercialisation et services en restauration	45,3 %	45,5 %	53,3 %	44,4 %
		Autres spécialités	2,6 %	1 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	notes en économie gestion, en STS et STC	notes de première et de terminale, et notes obtenues au bac	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	les sens de l'organisation, le travail en groupe	appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Très important
Savoir-être	capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés - sens de la communication	appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation	lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement citoyen, participation à des évènements liés à l'activité hôtelière	champs de la fiche avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Un avis défavorable sur la fiche avenir est un critère qualitatif pris en compte pour ne pas classer les candidatures.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La prise en compte de la participation du lycéen ou de la lycéenne à une cordée de la réussite est pris en compte dans l'examen du dossier.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Une commission composée d'enseignants se réunit sous la présidence d'un personnel de direction de l'établissement. Le classement qui en est issu est revu par le Proviseur et discuté si il y a lieu.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien détailler dans la lettre de motivation les compétences acquises pendant vos stages et PFMP. La lettre de motivation doit être personnelle et refléter la personnalité du candidat ou de la candidate.

Signature :

Jean-Pascal PAILLETTE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des
Métiers - Hotelier Raymond Mondon